CONVOCATIONS

ASSEMBLÉES D'ACTIONNAIRES ET DE PORTEURS DE PARTS

NICOMATIC

Société anonyme au capital de 1.860.000 €.
Siège social: Zone Industrielle - 74890 Bons-en-Chablais
306 926 684 R.C.S. Thonon-les-Bains.
I.N.S.E.E. 30692668400037

Rectificatif à l'avis de réunion valant avis de convocation publié dans le *Bulletin des Annonces légales obligatoires* du 27 avril 2007.

La deuxième résolution est à rétablir comme suit :
Deuxième résolution. — L'Assemblée Générale, en application des articles 223 quater et quinquies du Code Général des Impôts, approuve le montant global s'élevant à 40.572 Euros des charges et dépenses visées aux articles 39-4 et 39-5 du même Code et non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés, auquel correspond un impôt théorique de 13.523 Euros.

0705409